



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.0



18180359

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

06 DEC. 2018

DIVISION MONS

Greffe

Dénomination : O'BEL

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : RUE DE CRESPIN 83

7350 HENSIES

N° d'entreprise : 0465.642.362

Objet de l'acte : Nomination co-gérante, transfert de parts et transfert du siège social

Texte : De l'assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2018, il résulte que :

1/Mademoiselle DENIS Marion demeurant rue de Valenciennes 7 à 7300 Hornu est nommée co-gérante à dater de ce jour. Ce mandat sera exercé à titre gratuit mais pourra à tout moment être rémunéré;

2/Monsieur DENIS Patrick transfère à titre onéreux deux cent vingt-cinq (225) parts sociales à Mademoiselle DENIS Marion susnommée.

Le capital social sera donc dorénavant détenu comme suit :

*Monsieur DENIS Patrick 525 parts sociales

*Mademoiselle DENIS Marion 225 parts sociales

Soit ensemble cent pour cent du capital social (soit 750 parts sociales)

3/tant le siège social que le siège administratif sont transférés à la rue de Valenciennes 7 à 7300 HORNU.

Pour extrait analytique conforme.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature